

# Abolir les emplois à vie

Autor(en): **Loprieno, Antonio**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Horizons : le magazine suisse de la recherche scientifique**

Band (Jahr): **31 (2019)**

Heft 122: **Nouveaux regards sur l'école : comment les connaissances scientifiques changent les pratiques en classe**

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-866413>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# Abolir les emplois à vie

Par Antonio Loprieno

On le sait: dans la recherche académique, les seuls postes permanents se trouvent à l'échelon du professorat, considéré comme une valeur suprême dans la carrière. L'augmentation du nombre de professeurs constitue un principe de notre poli-

Andri Pol



tique des hautes écoles; parallèlement, le Conseil suisse de la science recommande de transformer les emplois dans le corps intermédiaire en postes à durée indéterminée. Il y aurait un moyen efficace de se rapprocher de ces deux objectifs: permettre, d'un côté, la titularisation à tous les niveaux de la carrière académique, tout en autorisant, de l'autre, la résiliation des rapports de travail.

L'emploi à vie pour des postes de professeur s'est imposé après les réformes universitaires du XIXe siècle conduites essentiellement à l'initiative de von Humboldt en Allemagne et de Newman

en Angleterre. Ce privilège unique est censé protéger l'université contre les manipulations politiques. Il est également lié au fait que nous préférons en général éviter le risque d'une perte plutôt que d'espérer obtenir un gain plus élevé.

«Une telle libéralisation pourrait refréner la concurrence de nature néolibérale.»

Ce concept a fait ses preuves et l'université qui, aujourd'hui, y renoncerait se placerait dans une position défavorable: un poste en tenure-track, offrant la perspective d'un poste fixe et garanti, est préféré à toute offre de durée limitée, même financièrement plus attractive. Mais limiter ce privilège aux professeurs sature le marché de manière artificielle: l'offre en personnel qualifié dépasse la demande. Cela crée une situation peu vue dans d'autres professions, caractérisée par des conditions à la fois de concurrence et de cartel. Mais parler de «Champions League» de la recherche et encourager les partenariats avec l'économie privée rend de plus en plus difficile la nomination à vie d'un professeur, alors qu'au même moment une assistante ayant fondé une start-up quittera l'université après cinq ans.

La flexibilisation actuelle du monde du travail exigera d'être prêt à prendre davantage de risques à tous les échelons de la carrière académique et à supprimer le principe de la titularisation permanente. Une telle libéralisation pourrait refréner la concurrence de nature néolibérale - un souhait exprimé par de nombreux chercheurs face à la pression régnante pour devenir professeur. Pourquoi un excellent sociologue devrait-il être contraint de quitter la recherche, alors que sa supérieure, professeure titulaire, a tout le loisir de chercher son prochain collaborateur temporaire?

Antonio Loprieno est président des Académies suisses des sciences.

## Recherches commercialisables

Bilan intermédiaire réjouissant pour le programme Bridge du FNS et d'Innosuisse: depuis sa création, il a financé en deux ans et demi 95 projets situés à l'interface entre la recherche fondamentale et l'innovation basée sur la science. D'une part, il soutient les jeunes chercheuses et chercheurs qui veulent rendre leurs recherches commercialisables, permettant déjà la création de 27 start-up. D'autre part, des scientifiques expérimentés obtiennent des fonds pour évaluer le potentiel novateur de leurs travaux. Bridge dispose d'une enveloppe de 70 millions de francs pour la période 2017-2020.

## L'idée avant tout

Le nouvel instrument du FNS nommé Spark soutient les idées particulièrement prometteuses ou audacieuses. Ce que les requérants ont accompli dans leur carrière ne joue aucun rôle dans l'évaluation. «Le fait qu'ils prennent des risques est un souhait explicite, souligne Matthias Egger, président du Conseil de la recherche du FNS. L'échec représente dès le début une option.» Car même les résultats équivoques ou négatifs livrent de nouvelles connaissances. Dix millions de francs sont engagés pour la première mise au concours de Spark en 2019.

## Doctorats plus rapides

Les subsides Doc.CH du FNS financent une thèse en sciences humaines ou sociales. Une étude de l'Université de Berne montre que cet instrument introduit en 2013 est efficace et répond à un besoin. «Les bénéficiaires de Doc.CH ont achevé leur doctorat plus rapidement», note Fritz Schlunegger du Conseil de la recherche du FNS. Le FNS développera son instrument sur la base de cette étude.

## Quatre priorités pour 2021-2024

La recherche suisse est certes à la pointe, mais se trouve aussi confrontée à des défis. «Elle a besoin d'une plus grande diversité, d'une collaboration interdisciplinaire accrue, de meilleures infrastructures de données et d'un resserrement des liens avec l'économie et la société», explique Matthias Egger. Le FNS a inscrit ces quatre priorités dans son programme pour la période 2021-2024. Il veut aussi assurer un encouragement plus efficace, plus juste et avec un impact accru.